

P R É S E N T A T I O N

LE 12 OCTOBRE 2012, à l'initiative de l'UNEF et de l'Association des Anciens de l'UNEF, avec le soutien de la Mairie de Paris qui a mis à leur disposition l'auditorium de l'Hôtel de Ville, s'est tenue une journée d'étude sur le thème : L'UNEF et la guerre d'Algérie.

Cette journée a réuni une centaine de participants qui ont pour la plupart exercé des responsabilités nationales à l'UNEF durant la période 1955-1962. La guerre d'Algérie s'était terminée 50 ans auparavant. Elle a marqué profondément l'histoire de notre pays et les effets en sont encore vivement ressentis aujourd'hui. L'UNEF a joué durant cette période un rôle déterminant qui n'a pas toujours été reconnu. C'est pourquoi il était utile de donner la parole à tous ceux, présidents, vice-présidents, membres du Bureau national, qui ont dirigé l'UNEF à cette époque. Ils ont voulu témoigner en toute sincérité de ce qui s'est fait et des conditions difficiles dans lesquelles ils ont exercé leurs responsabilités, pour que le mouvement étudiant reste fidèle aux valeurs exprimées par la Charte de Grenoble lors de sa refondation après la Libération.

Les Actes de cette journée reproduisent les interventions telles qu'elles ont été prononcées. Sans doute trouvera-t-on des redites ou des insuffisances, mais il importait que chacun puisse parler selon son cœur et sa mémoire. La journée s'est déroulée sur la base de quatre tables rondes thématiques. On se reportera à une chronologie présentée en annexe par Alain Monchablon pour resituer les divers événements. On trouvera également en annexe un article de Michel de La Fournière, devenu président de l'UNEF en juillet 1956 et aujourd'hui décédé, ainsi que quelques textes de référence, dont la charte de Grenoble, fréquemment évoquée par les intervenants.

Les dirigeants étudiants de cette période ont souvent occupé par la suite des postes importants d'ordre politique, universitaire, économique ou administratif. Ils ont le sentiment d'être toujours restés fidèles à leur engagement de jeunesse, car ce combat touchait aux valeurs essentielles de la République, des valeurs qui s'imposent encore aujourd'hui à ceux qui ont la responsabilité de diriger l'UNEF. ■

Pourquoi ne pas avoir invité les anciens dirigeants de l'UGEMA?

LA QUESTION S'EST POSÉE. Nous en avons débattu. Il a semblé à la majorité d'entre nous que nous avons d'abord besoin d'exprimer la réalité et l'action du syndicat étudiant dans le contexte français. Cette action est mal connue, or elle est un élément important dans cette période qui, pour reprendre le titre de l'ouvrage d'un chercheur américain, a transformé la France. Elle constitue aussi un témoignage utile pour la jeunesse d'aujourd'hui, en particulier pour le mouvement étudiant. C'est pourquoi nous avons voulu co-organiser cette journée avec l'UNEF actuelle.

À cette raison principale s'en ajoutent deux autres, plus secondaires. L'Algérie a eu sa propre histoire entre 1954 et 1962, mais aussi par la suite, et les responsables de l'UGEMA ont eu des positions diverses, parfois opposées. Il ne serait pas facile d'inviter certains et pas d'autres. Autre raison : nous ne bénéficions d'aucun appui financier ; l'association ne vit que de ses cotisations... Nous n'avons aucun moyen financier pour d'éventuels déplacements de nos invités. Il n'était pas non plus facile d'inviter les uns parce qu'ils sont en France sans inviter les autres parce qu'ils sont en Algérie.

Cela dit, nous n'oublions pas ceux qui ont été et qui restent nos camarades. Nous voulons maintenir des liens personnels, mais aussi établir des liens au titre de notre association. Nous savons qu'un travail de recherche et d'analyse sur cette période 1954-1962 est mené actuellement par plusieurs chercheurs algériens en relation avec des témoins et des acteurs déterminants. Nous souhaitons qu'un dialogue s'établisse et nous prendrons ou nous soutiendrons les initiatives propres à le faciliter.

On ne refait pas le passé, on ne le revit pas non plus, mais quand il a compté fortement dans nos vies, il est utile d'en porter témoignage pour aider les nouvelles générations à tirer profit de cette expérience. Nous le faisons en France, d'autres le font en Algérie. Nous devons arriver à le faire un jour ensemble pour que la France et l'Algérie trouvent enfin le chemin de l'amitié et de la coopération, dans le respect de leur identité et de leur histoire.

À l'annonce de notre réunion, d'anciens militants de l'UGEMA ont souhaité y participer et nous apporter leur témoignage. Nous les avons bien volontiers accueillis. On trouvera plus loin le texte de l'intervention de l'un d'entre eux.

TABLE RONDE N° 1

UNEF – UGEMA : une histoire à épisodes

Introduction par ROBERT CHAPUIS
(vice-président 1955)



Cette histoire a un prologue, trois épisodes et un épilogue.

Prologue

Les relations entre les étudiants français et les étudiants algériens se sont d'abord établies dans leurs lieux d'études, donc dans les villes universitaires, particulièrement dans le Sud, et bien entendu, à Alger.

Elles avaient pour cadre – en dehors de la vie universitaire proprement dite – les manifestations culturelles et sportives,

ainsi que – pour les plus militants – la journée anticolonialiste du 21 février. Les étudiants algériens participaient à l'AEMNA (Association des Étudiants Musulmans d'Afrique du Nord) sise au 115, boulevard Saint-Michel au quartier Latin, et à ses antennes en province. Le local de l'AEMNA était fréquenté par des intellectuels (Mauriac, Mandouze...) et des responsables d'AGE parisiennes tenues par des « minos ».

Permettez-moi un bref rappel. L'UNEF est une fédération d'Associations Générales d'étudiants. Deux grandes tendances se partageaient la direction de ces AGE depuis 1945, l'une plus corporative, l'autre plus syndicale (en référence à la charte de Grenoble qui précisait les droits et les devoirs de l'étudiant en tant que « jeune travailleur intellectuel »). La première était devenue majoritaire en 1947, et les « majos » ont dirigé l'UNEF seuls jusqu'en 1953. La seconde, minoritaire, était développée surtout par des militants de la JEC (engagés à travers l'ACJF dans une action de réforme sociale), des étudiants socialistes, certains étudiants communistes et des militants « laïcs » de gauche. Les « minos » ont pris progressivement la direction de plusieurs AGE importantes (Lyon, Grenoble, Toulouse, Paris-Lettres, Sciences-Po...), obligeant les « majos » à accepter des bureaux d'union jusqu'à juillet 1956 où le « mino » Michel de La Fournière devient président de l'UNEF.

Les années 1950 sont marquées par la décolonisation, dans un contexte de guerre froide entre le bloc occidental et le bloc soviétique. La France résiste plus que d'autres à ce mouvement (répression en Algérie et à Madagascar). La guerre d'Indochine provoque de fortes oppositions politiques en France, y compris dans le milieu étudiant. Les étudiants communistes participent aux actions de leur parti. L'UNEF est peu concernée, si ce n'est à travers les facultés de Droit (Le Pen) et de Médecine. Tandis que les Américains prennent le relais de la

France en Indochine, Marocains et Tunisiens réclament la fin du protectorat. Étudiants tunisiens, puis étudiants marocains s'organisent en tant que tels à travers l'UGET et l'UNEM. Dans l'AEMNA, les étudiants algériens sont conduits à s'organiser à leur tour sur leur propre base. Deux tendances s'opposent, l'une soutenue par les « marxistes » prône une Union des Étudiants Algériens (Union « générale » pour certains, « nationale » pour d'autres), la seconde tendance propose de créer une Union Générale des Étudiants Musulmans Algériens (UGEMA). Cette seconde tendance l'emportera et l'UGEMA sera créée en 1955.

Le gouvernement de Pierre Mendès France avait réussi à négocier l'indépendance de la Tunisie (avec Bourguiba), puis celle du Maroc (avec le retour du Sultan Mohamed V). Il avance des projets de développement pour les trois départements algériens, mais l'insurrection du 1er novembre 1954 change la donne. Après la chute de Pierre Mendès France en février 1955 (sur la question de la CED), le nouveau gouvernement amplifie la répression.

Dans l'UNEF, les débats s'intensifient. L'AGE de Tunis s'est opposée à la reconnaissance de l'UGET et se revendique seule représentative. Pour d'autres AGE, la solidarité avec les étudiants « maghrébins » se manifeste à diverses occasions. La FGEL, avec sa section d'Histoire, est en pointe : le 21 février 1955 – journée anticolonialiste – est l'occasion d'une exposition très ouverte sur la situation en Algérie. En mars 1955, le Congrès de Nice voit s'opposer les partisans de la reconnaissance de l'UGET et ceux qui défendent les positions de l'AGE de Tunis. Finalement, la majorité s'oppose à la reconnaissance, mais est votée la charte de Nice « contre tout retour au colonialisme ». Pour la constitution du bureau « unitaire », les moins font bloc pour demander la vice-présidence Outre-

Mer. Après une longue nuit de négociation, je suis finalement désigné. Profitant de la confusion interne (le président Pesson a peu d'autorité), j'engage des relations suivies avec les associations maghrébines et africaines. Je participe au 1^{er} Congrès de l'UGEMA à Paris et salue sa création aux côtés de son nouveau président Ahmed Taleb (fils du grand Cheik Ibrahim à la tête des Oulémas d'Alger); malgré les menaces de l'AGE de Tunis, je participe au Congrès de l'UGET à Tunis; j'organise des réunions avec la FEANF et les étudiants malgaches. Prenant fin 1955 la responsabilité des étudiants de la JEC, je passe la main à Jacques Julliard (ENS).

Les relations entre l'UNEF et l'UGEMA vont se développer en trois épisodes.

1955-1956 : de la reconnaissance à la rupture

Le premier épisode est marqué par le changement de direction de l'UNEF : les AGE « minos » - portées par la tendance syndicale – deviennent majoritaires au Conseil d'Administration. Les « majos » ne sont plus au bureau de l'UNEF. Pour préserver la nouvelle direction, les dirigeants développent les relations avec l'UGEMA dans des initiatives parallèles. La plus importante est la Conférence Nationale Étudiante pour la solution du problème algérien en juin 1956. François Borella en a été le principal animateur. Il en a d'ailleurs subi de lourdes conséquences. À lui d'en rappeler le contexte et la teneur.

1957-1959 : l'unité en question avec la guerre et le changement de République

Le second épisode est marqué par les divisions internes de l'UNEF qui veut à la fois sauvegarder sa large représentativité et sa capacité d'engagement sur les questions posées par la guerre d'Algérie à la conscience morale et politique de ses mili-

tants. L'UGEMA a rompu avec l'UNEF en décembre 1956. Elle est dissoute en janvier 1958. L'UNEF s'efforce de conserver le contact et de mobiliser les organisations de jeunesse et d'éducation populaire. L'année 1959 est marquée par la poursuite de la répression en France et l'intensification de la guerre en Algérie. Avec l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle, les partisans de l'Algérie française pensent avoir gagné. L'UNEF tient son rôle syndical en défendant les droits des étudiants sur leurs sursis d'incorporation et s'efforce en même temps d'alerter l'opinion sur le drame algérien. Bernard Archer a vécu cette période. À lui de l'évoquer, avec ceux qui ont eu des responsabilités avant ou après lui.

1960-1962 : le rapprochement et les solidarités syndicales

Le troisième épisode correspond à une rupture de plus en plus nette entre l'État et le syndicat étudiant. Janvier 1960, ce sont les barricades à Alger, mais aussi la préparation d'un arrêt de travail national au nom de tous les syndicats, dont l'UNEF qui continue de mobiliser sur la question des sursis. L'UNEF prône désormais la réconciliation entre étudiants français et algériens dans la perspective d'une Algérie nouvelle. L'UNEF perd ses subventions, mais elle gagne en influence sur l'opinion, au-delà des étudiants.

Dominique Wallon a vécu cette période, d'abord comme vice-président « extérieur » (il n'y a plus de vice-président Outre-Mer!), puis comme président. C'est le retour d'un travail commun entre l'UNEF et l'UGEMA. À Dominique d'évoquer cette période difficile, mais déterminante.

Épilogue

Au-delà de ces épisodes, je vois un épilogue dans un moment très fort vécu par quelques-uns d'entre nous. En mai 2005,

L'UGEMA a fêté le 50^e anniversaire de sa création. Réunis deux jours à Tlemcen, la ville du président Boutéflika qui a tenu à participer à cette réunion, les anciens dirigeants de l'UGEMA – pour la plupart et non la totalité, car les divisions n'ont pas manqué entre-temps – ont évoqué les années de lutte et de libération. Ils ont tenu à inviter les anciens dirigeants de l'UNEF qui avaient soutenu leur cause et contribué à mettre fin à une guerre atroce, dans un esprit de réconciliation. Jacques Julliard, André Larquié, Dominique Wallon et moi, ainsi que François Borella dont j'ai lu la lettre parce qu'il n'avait pu se déplacer, avons pu exprimer les raisons de notre engagement et les valeurs que nous avons cherché à défendre. Ce fut un de ces moments où le mot de fraternité prend tout son sens. C'était notre manière d'être fidèle aux valeurs de notre République!

Au-delà de tels moments, notre action s'est-elle inscrite dans la durée? La quatrième table ronde nous permettra peut-être de répondre à cette question. ■

Témoignage de FRANÇOIS BORELLA (vice-président 1955-1956)



APRÈS LE CONGRÈS DE STRASBOURG (avril 1956) le nouveau bureau de l'UNEF est confronté à nouveau à la question des relations avec l'UGEMA créée un an auparavant, en juillet 1955, à un congrès auquel j'avais participé avec Robert Chapuis. Le Conseil d'Administration décide à la majorité le 3 juin 1956 la rupture des relations avec l'UGEMA.

Le 5 juin 1956, Robert Chapuis, Jacques Julliard et moi-même réunis à l'École Normale Supérieure, rue d'Ulm, décidons de maintenir les contacts avec les étudiants algériens et d'organiser une réunion publique avec eux en abordant de front la question de l'avenir de l'Algérie. Je fus chargé de mener cette action distincte de celle que menaient nos amis dans l'UNEF ; le but était de protéger Michel de La Fournière qui sera notre candidat à la présidence de l'UNEF au cas probable où nous deviendrons majoritaires ; ce qui se produira un mois plus tard.

Je rédigeai les statuts d'une association déclarée à la Préfecture de police de Paris le 19 juillet 1956 intitulée « Conférence Nationale Étudiante pour une solution du problème algérien ». Jacques Julliard fut élu président, Olivier Burgelin, secrétaire général, François Spannel, trésorier, le siège social était Salle des Sociétés Savantes. Quelques mois plus tard, je succédais à Julliard à la présidence, Jean-Pierre Colin au secrétariat et Benoît Gélot à la trésorerie ; le siège social fut transféré à mon domicile à Nancy.

La Conférence eut lieu les 21, 22 et 23 juillet 1956 aux Sociétés Savantes. Elle avait été précédée de nombreux contacts avec les milieux politiques, syndicaux, médiatiques et par des réunions communes avec nos amis de l'UGEMA. Trois sujets ont été abordés : politique, économie et culture, présentés par deux rapporteurs chacun, un Français, un Algérien. Évidemment le point central était la question politique. J'étais le rapporteur politique et j'ai rédigé un assez long texte sur l'histoire politique de l'Algérie française et des luttes anticolonialistes des Algériens ; les autres rapports n'ont pas été rédigés. La Conférence s'est terminée par l'adoption, après de longs et difficiles débats, de trois résolutions qui seront publiées par la revue *Esprit* en janvier 1957. La principale (résolution politique) définissait les principes et les étapes d'une accession de l'Algérie à l'indépendance dans la coopération avec la France et les garanties pour la minorité européenne. Les travaux ont été suivis par environ 200 personnes, dont une, Mostefa Lacheraf, était manifestement le délégué du FLN (il sera arrêté avec les cinq dirigeants algériens lors de l'arraisonnement, le 22 octobre 1956, par l'aviation française de l'avion les menant au Maroc).

En mars 1957 nous décidâmes de publier une brochure contenant mon rapport et les trois résolutions et d'en faire le

support de notre action en direction de l'opinion publique. J'assurai la publication (7 000 exemplaires) et la diffusion de cette brochure ainsi que de très nombreuses réunions publiques et privées organisées par nos correspondants dans toute la France.

Les correspondants furent réunis le 18 mai 1957 à Paris pour faire le point sur notre action. En quelques mois les choses ont beaucoup changé; l'UGEMA a décidé la grève illimitée des étudiants algériens, sommé l'UNEF (en décembre 1956) de se prononcer sur l'Algérie et, finalement, rompu avec elle; le Président de l'UGEMA, Ahmed Taleb Ibrahim est interné et finalement l'UGEMA sera dissoute par le Gouvernement français. Notre action n'a plus de raison d'être; la CNE est mise en sommeil.

Quant à moi, convoqué par la police dès le 27 avril 1957, je suis inculpé d'atteinte à la sûreté extérieure de l'État. J'étais alors avocat stagiaire au Barreau de Nancy et assistant à la Faculté de droit. Le Barreau de Nancy décide ma radiation; heureusement la Faculté, respectant la présomption d'innocence, maintient mon poste et me permet de vivre, car je suis marié et père de famille. Le tribunal correctionnel de Nancy me juge le 25 septembre 1958 à huis clos; je suis acquitté le 31 octobre 1958 après une plaidoirie de l'ancien bâtonnier de Paris, Me R.W. Thorp. Il y avait eu plusieurs interventions discrètes en ma faveur dont celle d'un membre du cabinet du général de Gaulle, alors Président du Conseil, auprès de celui-ci.

Le 6 avril 1962, notre appartement à Nancy fut durement plastiqué par un commando de l'OAS Métropole provoquant de gros dégâts matériels et des demandes du voisinage de notre départ du quartier. À la fin de l'année 1962 je rejoignis la Faculté de droit d'Alger au titre de la coopération.

Au total, je ne regrette rien de cette action et je pense que nous avons eu raison sur le fond. D'ailleurs les accords d'Évian ne sont pas très différents des propositions que nous faisons dans nos trois résolutions. Mais nous nous sommes trompés, et nos camarades algériens aussi, sur ce que deviendrait la lutte après l'arraisonnement de l'avion des négociateurs algériens en octobre 1956.

Nous pensions que la lutte du FLN se fondait sur l'aspiration du peuple algérien à la démocratie, à la liberté et au socialisme. C'était bien le discours officiel du FLN et sa légitimité en découlait. Mais en réalité, la longueur de la lutte, sa dureté, voire même sa férocité, ici ou là et des deux côtés, ont conduit à abandonner le discours humaniste et moderniste et à s'appuyer sur des structures sociales fortes et non sur des idées abstraites tirées des déclarations des droits de l'homme, du préambule de la Constitution française de 1946 et des résolutions de l'ONU. Or les structures sociales qui avaient résisté à la colonisation étaient appuyées sur l'Islam, en premier lieu, et le patriotisme nationaliste, c'est-à-dire anticolonialiste, en second lieu. Il en est résulté la crise de l'été 1962, le coup d'État de 1965 et toute l'histoire récente de ce pays. Ce n'est pas l'objet de notre rencontre aujourd'hui mais cette histoire ne peut être absente de nos esprits. ■

Témoignage de BERNARD ARCHER (président 1959)



LA PÉRIODE 1957-1960 FUT DENSE en événements politiques, dont le coup du 13 mai 1958 et le changement de république. Ce fut également, pour l'UNEF, une période où son unité fut constamment en question. En parler brièvement oblige à rester schématique; tous ceux qui furent présidents ou vice-présidents entre 1956 et 1962 auront donc sûrement beaucoup à y ajouter.

Ayant été vice-président «Jeunesse et affaires militaires» en 1958-1959 et, brièvement, président en 1959, je dirai que la phrase de Pierre-Yves Cossé dans son rapport moral au congrès de Marseille en 1958 : «Le problème algérien, nous l'avons rencontré à chaque détour de notre action, dans des domaines insoupçonnés», vaut pour les années que j'ai vécues au Bureau national. À ce sujet, j'aimerais faire trois observations principales :

– Malgré la rupture, par l'UGEMA, de ses relations avec

nous et malgré notre absence de position publique sur le fond de la question, l'impression que UNEF s'opposait à la politique algérienne du gouvernement a persisté dans les organisations de jeunesse, les syndicats et les partis.

– De ce fait, l'UNEF exerçait, surtout après mai 1958, une sorte de leadership au-delà du seul milieu étudiant, la jeunesse organisée n'ayant alors que peu de latitude pour s'exprimer politiquement.

– Malgré la stigmatisation dont elle était l'objet de la part de la droite et du gouvernement, l'UNEF était entendue et, parfois, écoutée. De cela je garde quelques souvenirs très concrets.

L'UNEF en première ligne des organisations de jeunesse face à la guerre (après mai 1958)

Victime du seul acte de violence politique commis à Paris lors des journées de mai, objet d'une solidarité unanime de la part des syndicats et de toutes les organisations de jeunesse, l'UNEF est apparue d'emblée comme un point fort de l'opposition à l'insurrection algéroise. On peut même penser qu'en dévastant ses locaux, les manifestants d'extrême droite ont contribué à élargir son rayonnement. La présence de son président, Georges Danton, au Comité de défense de la République réuni autour de la Ligue des Droits de l'Homme n'en était que plus légitime, de même que son appel à la grande manifestation qui vit défiler plus de 500 000 personnes de la Nation à la République.

Cette spécificité parmi les représentants de la jeunesse et le soutien des autres dirigeants à notre action, nous en avons eu très rapidement la confirmation concrète. En effet, moins d'un mois après les événements d'Alger, les militaires responsables de la Commission Armée-Jeunesse décidèrent d'une

« mission d'information » sur place incluant des représentants d'organisations de jeunesse. Initiative non dénuée d'intérêt à condition d'être assurés d'une entière liberté de mouvement et de contacts. Ceci ne fut pas évident lorsque l'on sut que l'UNEF en serait exclue. (Les militaires invoquaient la difficulté de garantir la sécurité de son représentant, ce qui était, d'ailleurs, une façon de consacrer sa spécificité). Nous interprétions cette exclusion comme exprimant la crainte de nous voir nouer des contacts non contrôlés. Bien sûr, nous avons protesté, mais sans grande conviction. Or, fait inattendu, tous les mouvements de jeunesse invités au voyage décidèrent de le boycotter si l'UNEF n'y participait pas (Si je ne me trompe, l'initiative en revenait à Rigal, commissaire général des Scouts de France).

Devant cette unanimité, l'armée revint sur sa décision et j'ai pu gagner Alger par le même avion militaire que le reste de la délégation. Et, parmi les contacts que j'ai pu prendre, il en est que me donnèrent spontanément des membres de la délégation qui souhaitaient voir l'UNEF exploiter des informations qu'eux-mêmes ne pouvaient se permettre de divulguer. Je pense, en particulier, à un entretien avec Mahfoud Kaddache et à une visite édifiante dans un quartier populaire en compagnie d'un éducateur.

Comme, de plus, les présentations organisées par la Commission Armée-Jeunesse locale n'ont évité ni les naïvetés, ni les maladresses, ni les paroles malheureuses, cette mission censée valoriser l'image du mouvement insurrectionnel eut l'effet inverse. La délégation entière a regagné Paris persuadée que la torture était toujours employée, que la « fraternisation » entre les communautés était le produit d'une manipulation, qu'il y avait dans les milieux militaires locaux une volonté de caporaliser la jeunesse. Ayant, en outre, entendu un chef de « SAS » –

service dit à vocation sociale – parler d'interrogatoires musclés dans ses locaux, on comprend qu'elle soit revenue sceptique sur le discours officiel.

Le compte rendu que j'en fis au CA de juillet attirait aussi l'attention sur le développement des moyens de l'action psychologique et sur les rumeurs concernant la création d'un mouvement appelé « Jeunesse française » (rumeurs qui s'avérèrent plus tard sans fondement). En juillet, Témoignage Chrétien m'a demandé un article sur cette mission, auquel il a consacré sa dernière page. Je crois que l'écho de tout cela dans les AGE a été important; plusieurs d'entre elles ont par la suite organisé des réunions publiques sur la situation en Algérie. Pour ma part j'ai participé à celles de Grenoble et de Nancy, dans une ambiance particulièrement houleuse. À Nancy, où André Mandouze était l'orateur principal, nous ne pûmes regagner la gare qu'au terme d'une course-poursuite et sous la protection de policiers en armes.

Je crois, surtout, que l'effet principal de cette mission commune a été le surcroît de confiance qu'elle a suscité entre la jeunesse organisée et l'UNEF. Sur la politique algérienne, cette dernière trouvait un appui moral et, peut-être, une audience excédant le seul milieu étudiant. Cela s'est clairement perçu lorsqu'il fut question d'un futur ministère de la jeunesse. La création du GEROJEP par 37 associations pour contrer ce projet, me semble à mettre en rapport avec les observations faites ensemble en Algérie et avec le rôle de lien qu'a joué l'UNEF dans sa préparation.

Soutien des étudiants algériens emprisonnés (avril-mai 1959)

En même temps qu'elle protestait contre la dissolution de l'UGEMA (début 1958), l'UNEF avait décidé d'aider à la

défense des étudiants emprisonnés. Au début de 1959, ceux-ci étaient plusieurs dizaines, appréhendés dans l'indifférence quasi générale des médias et des organisations. Il faut dire qu'à ce moment, après les péripéties ayant abouti au retour du général De Gaulle, la fatigue de l'opinion était grande. À tel point que simplement rappeler, dans mon salut au congrès de la CGT, notre « intérêt pour la question algérienne », me vaudra un commentaire étonné dans un article de première page du Monde. C'est dire que la situation des étudiants algériens avait peu de chances d'attirer l'attention, pas plus la grève de la faim qu'ils entamaient pour l'obtention du régime des détenus politiques que la préparation de leur procès pour reconstitution de ligue dissoute. Sur ces deux points, nous avons dû intervenir concrètement.

Nous étions en relation avec Jacques Vergès et quelques avocats du collectif de défense des militants algériens, en prévision de notre témoignage au procès, quand les étudiants détenus cessèrent de s'alimenter. L'un de leurs avocats, Me Marie-Claude Radziewski, vint un jour nous alerter : l'administration de la prison venait de leur couper l'eau ; ils n'avaient droit qu'à du lait. Autrement dit, ils avaient le choix entre ne plus boire ou cesser la grève. Bien entendu ils avaient décidé de ne plus boire, au risque de leur santé et même, à terme, de leur survie. Sachant que le directeur de cabinet du garde des sceaux, Joseph Rovin, était, comme son ministre, un résistant rescapé de la torture et de la déportation, je ne pouvais imaginer qu'il ait approuvé cela. Je l'appelai par téléphone et, oh surprise ! l'obtins immédiatement. Mais, seconde surprise, ce fut pour entendre un sermon furibard du genre « Jeune homme, si vous avez un jour à diriger des hommes, vous apprendrez qu'il est parfois nécessaire d'être dur... ». L'entretien fut difficile mais se termina néanmoins sur l'assurance « qu'on veillait à la

situation ». Comme le régime des détenus fut aménagé dans les jours suivants et que la grève cessa, il est permis de penser que cette intervention n'a pas été sans utilité. En tout cas le fait d'avoir pu prendre langue sans délai avec Rovan montrait que notre parole avait du poids.

Lors du procès, je crois me souvenir que nous devions attester la réalité des études poursuivies par les prévenus, invoquer la liberté d'opinion, dire la solidarité du mouvement étudiant. Mais quand, Gilbert Barbier et moi nous sommes présentés à la salle d'audience, les présents affichaient des mines bouleversées : Me Ould Aoudia, le principal défenseur des étudiants algériens, venait d'être assassiné ! Il avait été tué à la sortie de son bureau, et de la manière la plus professionnelle qui soit. Le public – dont Georges Arnaud, l'un des rares journalistes – attendait l'annonce du renvoi lorsque, soudain, l'un des accusés se leva et dit fortement : « Je demande une minute de silence à la mémoire de Me Ould Aoudia assassiné par la police française ! ». Agitation du côté de la Cour, voix scandalisée du président : « Par la police française ! Gardes, emmenez les prévenus ! ». Les gendarmes eurent alors quelque mal à tirer dehors les occupants du box tandis que la salle était évacuée.

Retournés rue Soufflot, nous avons tenu une mini-réunion de bureau. Que faire ? Nous estimions nécessaire de nous manifester auprès des responsables politiques et, si possible, de l'opinion publique. Une lettre au Président de la République fut rédigée à la hâte et une conférence de presse convoquée pour le soir même. Celle-ci eut lieu à la Maison des Lettres devant quatre ou cinq journalistes seulement. Nous y avons dit notre scandale, et de l'assassinat de l'avocat, et du fait que des étudiants soient incarcérés au seul motif de leurs opinions. Comme nous l'avions craint, il y eut peu d'échos dans la presse ; tout au plus quelques entrefilets. Cependant,

en juillet, lorsque viendra le procès, l'atmosphère aura changé. Un réquisitoire modéré et des sentences indulgentes. Au final, 13 acquittements et 2 condamnations à un an de prison.

Ces actions, il est bien sûr difficile d'en mesurer l'efficacité réelle. Une chose est sûre, cependant : elles bousculaient l'attentisme général de 1958 à 1959 et tranchaient sur la prudence des organisations syndicales et politiques. En ce sens, elles ne pouvaient pas passer inaperçues des responsables et, par là même, ne pas avoir quelque influence.

Dans *L'Histoire des étudiants en France*, Didier Fischer attribue à l'UNEF la qualité de « Pôle de résistance à la guerre ». Cette dimension, si elle fut pleinement atteinte sous les présidences de Jacques Freyssinet, Pierre Gaudez et Dominique Wallon avec l'affaire des sursis, les déclarations favorables à la négociation, les manifestations qui suivirent puis la reprise des relations avec l'UGEMA, elle fut aussi le produit des actes posés antérieurement. Ce fut vrai de la Conférence Étudiante rappelée ici par François Borella, et des positions que prirent régulièrement de grosses AG comme Lyon, Nancy ou Grenoble. De même pour les rapports moraux et motions des différents congrès. Nul doute que, dans la période que je viens d'évoquer, l'aide aux victimes de la répression, la saisie des occasions d'interpeller le pouvoir, la recherche de synergie avec l'ensemble des organisations de jeunesse et d'éducation populaire y ont aussi contribué. ■

Témoignage de DOMINIQUE WALLON (président 1961-1962)



UNEF/UGEMA, C'EST ÉVIDEMMENT, et d'abord, une histoire syndicale : la reconnaissance d'une représentation syndicale, nationale même si le mot n'est pas écrit, des étudiants algériens (au départ, uniquement dans l'université française) et la nécessité d'un dialogue rendu d'autant plus nécessaire par notre opposition à la guerre et notre volonté d'illustrer la possibilité d'une solution commune pour mettre fin à la guerre par le dialogue et la négociation. Mais c'est aussi évidemment, et dès le départ, mais de plus en plus nettement à la fin de la guerre, une histoire politique, qui est un des deux grands volets de l'action de l'UNEF pendant la guerre, l'autre étant, sur le terrain proprement intérieur, l'action de masse, intersyndicale.

Quelques mots sur l'UNEF et les étudiants algériens

Un sujet a priori purement syndical, mais politiquement

très sensible. Très gros travail, continu, avec la Préfecture de Police, le Ministère de l'Intérieur, la Commission de sauvegarde (Patin), les services pénitentiaires, le dossier le plus lourd pour les VP Outre-Mer ou Extérieur de 1956 à 1961. Travail de mobilisation des AGE, travail de défense devant la justice, ou auprès des prisonniers, avec les avocats du collectif du FLN.

Cette défense des étudiants algériens revenait souvent à une défense de l'action des étudiants algériens organisés au sein de la Section universitaire de la Fédération de France du FLN. Le bureau de l'UNEF en était conscient, pas forcément toutes les AGE et la base étudiante, pour qui les arrestations répétées des étudiants algériens étaient seulement (ce qui était juste, mais masquait un peu la complexité de la réalité) un cas flagrant d'atteinte aux libertés et une mise en cause de l'esprit universitaire de libre dialogue.

Deux cas spectaculaires, où un avocat ou une assistante sociale des services pénitentiaires demande le concours de l'UNEF pour fournir livres et photocopiés ou un correspondant étudiant à un prisonnier politiquement important :

– la lettre du 3 octobre 1958 en faveur de Zohra Drif, poseuse de bombe à Alger, détenue à la prison Barberousse à Alger ;

– la lettre du 8 août 1959, transmettant des demandes de Mohamed Boudiaf, dirigeant majeur du FLN, détenu à la Santé.

Les relations avec l'UGEMA de 1960 à 1962

Objectifs très clairs pour les dirigeants de l'UNEF :

– conclure positivement l'histoire complexe et chaotique des relations avec l'UGEMA depuis 1955, la rupture intervenue en décembre 1956 étant vécue comme un échec ;

– définir une position enfin politique pour aboutir à la fin de la guerre ;

– marquer par la reprise officielle des relations la possibilité du dialogue y compris sur des principes politiques majeurs et donc dessiner clairement à l'opinion (et au pouvoir) la voie de la négociation et de la paix.

Le dialogue avec l'UGEMA a en effet été le cadre de la définition des positions de l'UNEF sur le fond de la guerre d'Algérie, sa nature et son issue souhaitable. Comme la rupture au milieu des années 1950 avait été le révélateur de l'impossibilité démocratique pour le syndicat étudiant de prendre une position politique sur le conflit algérien.

D'abord parce qu'une prise de position politique claire était évidemment posée par l'UGEMA comme préalable à une reprise de relations. L'autre exigence, la reprise de relations préalablement avec le « Comité de liaison des organisations étudiantes des pays coloniaux et nouvellement indépendants » avait un caractère surtout formel, mais aussi politique car elle permettait de situer clairement le problème algérien dans le cadre de la nécessaire décolonisation. Ensuite parce que les organisations syndicales françaises, si elles affichaient des positions fermes contre la guerre, contre les atteintes aux libertés, contre la torture, restaient très en retrait aussi bien sur la reconnaissance de l'interlocuteur algérien (FLN, GPRA) pour engager les négociations que sur l'aboutissement politique final de la négociation, nécessairement l'indépendance (non dite).

Les avancées de l'UNEF sur ces sujets sont donc venues à partir d'une stimulation externe, celle de notre partenaire algérien. Ces avancées et la reprise des relations avec l'UGEMA, ont naturellement propulsé l'UNEF à l'avant-garde du mouvement syndical.

LA MOTION DU CONGRÈS DE LYON ET LE COMMUNIQUÉ UNEF-UGEMA

On sait que des contacts préparatoires avec l'UGEMA avaient été pris au cours de l'hiver 59/60 (Freyssinet à l'UIE, Barbier à Tunis) et que les termes principaux de la motion du Congrès de Lyon, motion dont l'enjeu essentiel était de permettre la reprise des relations avec l'UGEMA avaient ainsi été « négociés » avec elle. La Conférence Nationale Étudiante (CNE) organisée par la FGEL, le 21 février 1960, a joué un rôle également important, d'autant qu'elle se tenait peu de temps avant les Journées d'études syndicales de la mino à Grenoble, préparatoires au congrès.

Ainsi le message envoyé par l'UGEMA à la CNE dessine les éléments essentiels des textes qui permettront puis signeront la reprise des relations :

« Au moment où tous les peuples africains se libèrent du joug colonial, la guerre imposée au peuple algérien n'en est que plus absurde et cruelle parce qu'anachronique. La signification de cette guerre dépasse largement les frontières de l'Algérie; elle s'inscrit dans le cadre de la libération totale de l'Afrique et affecte les relations de la France avec tous les peuples africains. [...] Ce n'est que dans la mesure où le Gouvernement français accepte d'entrer en pourparlers avec le GPRA pour discuter des garanties et des modalités de l'application de l'autodétermination qu'un cessez-le-feu pourra intervenir et la paix revenir en Algérie ».

Le texte du Congrès de Lyon

« [Les représentants élus des étudiants français] dénoncent, à l'heure où s'opère la libération générale du continent africain, le caractère anachronique de la guerre d'Algérie qui entrave le développement normal du pro-

cessus de décolonisation. [...] Expriment leur volonté [...] des négociations avec le Front de Libération Nationale sur les conditions d'un cessez-le-feu et les garanties de l'autodétermination. »

La déclaration commune UNEF-UGEMA

« Au moment où s'opère la libération du continent africain, la guerre imposée au peuple algérien, parce qu'anachronique est d'autant plus absurde et cruelle. La signification de cette guerre dépasse largement les frontières de l'Algérie ; elle s'inscrit dans le cadre de l'émancipation de l'Afrique et affecte les relations de la France avec tous les peuples africains. »

Le rapprochement de la motion de Lyon et évidemment de la déclaration de Lausanne avec le message de l'UGEMA est éclairant : des formules, voire des phrases entières, sont reprises de ce texte.

Certes la rédaction des textes signés par l'UNEF peut comporter quelques nuances de formulation plus acceptables pour le public français, mais marginales. Ainsi la concession par l'UGEMA d'une substitution du FLN au GPRA ne changeait rien d'essentiel au fond, compte tenu de l'unité organique du FLN et du GPRA.

De cette grande parenté des textes de l'UNEF et de l'UGEMA, je tire deux conclusions. D'abord que nous étions arrivés à une position de l'UNEF parfaitement claire et solide. Ensuite que les dirigeants de l'UGEMA, parfaitement francophones et francophiles avaient une bonne connaissance des débats de l'UNEF et un sens politique très fin.

La signification de la reprise des relations,

Son impact a été celui que nous souhaitions : les étudiants français montrent la voie du dialogue et aboutissent à un texte

commun avec l'Union algérienne (démarche et texte qui ont évidemment l'aval du GPRA) qui définit les voies de la paix négociée.

L'impact est fort chez les intellectuels de gauche et mis en valeur dans leurs tribunes de presse, Claude Bourdet, Jean-Marie Domenach, Hervé Bourges, Jean Cau, l'Express. Dans la presse quotidienne, en revanche, la simultanéité de l'événement avec beaucoup d'autres (suppression de la subvention du Gouvernement, menaces de scission [le CLIEF], prise de position du GEROJEP [regroupement de mouvements de jeunesse très divers] pour une paix rapide, premières arrestations d'étudiants soupçonnés d'aide au FLN), affaiblit beaucoup la couverture. Impact symbolique donc, en profondeur sûrement, mais sans commune mesure avec l'appel de l'UNEF pour le 27 octobre.

Nos soutiens politico-intellectuels ont fortement mis en avant le parallélisme des démarches : les deux unions nationales étudiantes, représentant l'ensemble des étudiants algériens et français, exprimant aussi la sensibilité de la majorité des jeunes, dénoncent une guerre coloniale et esquissent les voies politiques d'une solution négociée. En fait, d'un côté il y a bien une démarche syndicale, autonome, en opposition avec le pouvoir d'État, mais de l'autre c'est un acteur direct de la lutte algérienne pour l'indépendance, section étudiante du FLN, dont l'initiative a été discutée et validée par le GPRA.

D'autre part, l'aspect spécifiquement étudiant a pour nous perdu beaucoup de son importance en raison du départ de l'AGE d'Alger et surtout de la dissolution de l'UGEMA en France, qui conduit les étudiants algériens restés ici à adhérer directement au FLN (Section universitaire de la Fédération de France). Au-delà du « romantisme » de la démarche consensuelle, la

réalité des statuts différents des deux organisations renforce finalement la signification et le poids de l'engagement de l'UNEF. Il s'agit d'abord d'une position politique, dont l'impact est renforcé par la valeur symbolique et d'exemple de la discussion directe avec une « organisation FLN ».

La présence de l'UNEF au Congrès de l'UGEMA (Tunis - 26 juillet-1er août 1960)

Je ne reviendrai pas sur la description de la séance d'ouverture du Congrès de l'UGEMA sous la présidence de Ferhat Abbas. Juste pour noter que le Président de l'UGEMA avait dans son discours d'ouverture rendu vigoureusement hommage « à l'action courageuse, d'avant-garde, contre la guerre coloniale » de l'UNEF.

Pour l'observateur que j'étais, les débats internes ont mis en lumière les tensions au sein de l'organisation, notamment la contestation des étudiants originaires d'Europe de l'Est, beaucoup plus radicaux, y compris critiques à l'égard de l'UNEF et de la reprise de relations. La question de l'insoumission et de l'aide au FLN avait fait débat, les « durs » voulant critiquer l'UNEF pour sa position contre ces actions. Cette division, sans la reproduire exactement, n'était pas sans rapport avec les tensions qui grandissaient au sein du Front, notamment entre l'aile « radicalisante » autour de l'ALN extérieure et certains dirigeants du GPRA, malgré l'unité encore affichée de celui-ci.

Au final, le Congrès de l'UGEMA a voté deux motions séparées, l'une sur les rapports UNEF-UGEMA entérinant tous les termes de la déclaration de Lausanne et demandant au Comité Directeur de « coopérer avec l'UNEF afin de développer son action contre la guerre colonialiste ». L'autre motion sur l'insoumission et l'aide au FLN se félicitait de ces initiatives, sans faire aucune référence critique à l'UNEF. J'avais dû

intervenir à plusieurs reprises en commission pour expliquer la position de l'UNEF sur ce sujet.

Position de l'UNEF dès la mi-juin sur le refus de l'aide au FLN

L'arrestation d'étudiants, dont certains responsables syndicaux, soupçonnés d'aide au FLN conduit le bureau de l'UNEF à sortir un communiqué très fortement désapprobateur :

« La reprise des relations avec l'UGEMA signifie la volonté des étudiants de préparer la paix ; elle n'est pas un alignement sur les positions de l'UGEMA. L'action syndicale nationale entreprise par l'UNEF exclut pour ses adhérents toute forme d'action qui serait en contradiction avec leur qualité d'étudiants français et donc toute entrée dans la lutte aux côtés du FLN ».

Position réaffirmée par l'AG de l'UNEF du 19 juin et à la fin de l'été après l'appel des 121. L'UNEF à la fois clarifiait le sens qu'elle donnait à la reprise des relations et prenait appui sur celle-ci pour écarter des formes d'action, évidemment inenvisageables pour une organisation syndicale. L'appel pour une manifestation intersyndicale en octobre allait constituer le deuxième pilier de cette stratégie de lutte syndicale contre la guerre et pour l'indépendance de l'Algérie (même si encore non dite).

La déclaration commune avec l'UGTA et l'UGEMA (21 février 1961)

Sujet évoqué avec les syndicats dès novembre, avec l'UGTA à Tunis par Gaudez, puis aux rencontres intersyndicales à Bruxelles et Genève. C'est le prolongement et la confirmation de la démarche initiée par l'UNEF avec l'UGEMA. Procédure un peu compliquée : textes parallèles et non communs,

petit décalage dans le temps, préambule signé seulement par la CGT et l'UNEF (avec sa référence à l'engagement du peuple algérien aux côtés du GPRA, et, en face, des travailleurs et étudiants français pour une paix négociée). La déclaration commune UGTA/UGEMA – CGT/UNEF marque, pour l'UNEF, de premières évolutions par rapport aux positions de 1960 : la mention, évidente, du GPRA à la place du FLN, la prise de position contre toute exigence de cessez-le-feu avant la négociation, contre toute initiative unilatérale, et contre la partition du territoire algérien.

Le Congrès de l'UNEF (Caen, avril 1961)

Cette déclaration est à mettre en relation avec la lettre adressée par l'UGEMA au Congrès de Caen (avril) et les textes ultérieurs, la motion du Congrès, puis la déclaration UNEF-UGEMA de juin. À noter que le message de l'UGEMA au Congrès de Caen est d'une grande modération dans la forme comme sur le fond (on était à la veille de l'ouverture des négociations d'Évian). Le texte développe seulement les thèmes déjà présents dans le communiqué avec l'UGTA de février.

La motion du Congrès reprend naturellement un leitmotiv du message de l'UGEMA (« tout faire pour ne pas connaître un nouveau Melun ») formule une thématique politique très juste, modérée dans sa rédaction, mais très forte, où apparaît pour la première fois le mot « indépendance » : « de ces négociations doivent sortir simultanément l'arrêt de la guerre et les conditions permettant au peuple algérien d'exprimer sa volonté de liberté et d'indépendance et de mettre en place les structures économiques et sociales de son choix ». Le paragraphe suivant sur la mise en demeure du gouvernement français de respecter « la représentativité du GPRA ainsi que l'intégrité du territoire algérien » est en revanche plus brutal.

Le communiqué commun UNEF-UGEMA du 21 juin 1961

La rupture des premières négociations d'Évian au début de juin conduit l'UGEMA à reprendre contact. Une nouvelle rencontre a lieu à Lausanne qui se conclut par un communiqué commun, connu surtout par sa prise de position très claire sur le Sahara, sujet qui avait été l'une des causes principales de l'échec des négociations : « le Sahara ne peut être détaché du reste de l'Algérie... ».

Cette déclaration commune, dont la formulation d'ensemble n'était pourtant pas très différente de la motion du Congrès de Caen, a jeté un certain froid autour de l'UNEF. Les deux thèmes centraux – « Intégrité du territoire algérien » ; « Unité du peuple algérien » – reprenaient en effet la problématique des négociateurs du GPRA, même si chacun était précisé et nuancé. Sur le Sahara, il n'y avait rien de nouveau par rapport au texte avec l'UGEMA et l'UGTA de février, ni à la résolution « algérienne » du congrès de Caen. L'énoncé du second thème, plus nouveau, se poursuivait ainsi : « dans le cadre des structures politiques, économiques et sociales que le peuple algérien se donnera librement, les Algériens d'origine européenne devront jouir des garanties de leurs intérêts légitimes et de l'exercice des droits démocratiques fondamentaux ».

Ce communiqué de juin marque une avancée, hautement souhaitable bien que très générale et assez formelle, sur les sujets de fond qui vont s'imposer à l'Algérie indépendante. Le fait qu'il soit commun avec l'UGEMA, dans le contexte de la suspension par la France des négociations, lui donnait évidemment un sens politique très fort, inadmissible par le Gouvernement. Il marque la dernière évolution de l'UNEF sur les conditions et perspectives de la négociation et de la paix (explicitée par la circulaire du bureau aux AGE, signée André Larquié).

La CGT et l'UGTA devaient signer un texte assez proche peu de temps après. On sait enfin que dans sa conférence de presse de septembre, le général de Gaulle devait entériner l'unité du Sahara dans l'Algérie.

Ensuite à l'automne et l'hiver, l'UNEF va se concentrer sur le volet intérieur de la lutte contre la guerre, lutte contre l'OAS, bataille pour les droits de l'homme et les libertés démocratiques, condamnation des crimes de la répression policière (17 octobre, 8 février).

Vers les accords d'Évian et l'indépendance

Le changement du GPRA avec notamment le remplacement de Ferhat Abbas par Ben Khedda avait été suivi à la fin de l'année 1961 par le départ de Messaoud Ait Chaalal et la désignation d'un nouveau Comité exécutif, avec lequel les relations étaient plus distantes. Par ailleurs la préparation puis l'ouverture des négociations se faisaient sur des questions beaucoup plus précises, sur lesquelles il était exclu pour le syndicat étudiant de prendre position, ou sur lesquelles il n'avait pas fait le travail de réflexion et de sensibilisation qui auraient été nécessaires. De toute manière, la discussion sur la construction de l'Algérie indépendante n'était pas souhaitée par nos partenaires pour des raisons de stratégie politique : sur un plan interne au GPRA-FLN-ALN, la situation était passée de tendue à explosive. La libération des leaders détenus à la Santé allait encore accentuer cette tension.

Quelque temps après la conclusion des accords d'Évian, un communiqué commun bien tardif (10 avril) par rapport à nos souhaits saluait cette victoire et les perspectives de coopération libre qu'elle pouvait ouvrir et prononçait des mises en garde évidentes par rapport aux possibilités de sabotage des accords d'Évian. Au cours du printemps et de l'été 62, l'UNEF a coo-

péré avec l'UGEMA pour des actions de solidarité et l'organisation de stages en Algérie.

Au bilan de ces relations

Leur sens et leur impact politiques, leur rôle moteur dans la maturation de l'UNEF et dans son émergence comme leader de la lutte pour la fin de la guerre par la reconnaissance de la justesse de la revendication d'indépendance, ressortent suffisamment de ce qui précède.

Outre ce dialogue politique avec l'UGEMA, il faut noter l'entente quasiment totale entre les deux organisations dans la conduite des relations internationales, à l'UIE (Prague) et plus encore sans doute à la CIE-Cosec, où nous étions sur une stratégie commune d'opposition à la domination anglo-saxonne. L'UGEMA avait une situation « iconique » dans le mouvement étudiant international. La reprise des relations et notre lutte en France ont placé l'UNEF quasiment dans la même position. Sinon, et dans un regard forcément anachronique, puisqu'influencé par la connaissance accumulée depuis 50 ans, il faut poser des interrogations plus politiques.

DEUX QUESTIONS SUR LES POSITIONS DE L'UNEF SUR LA PÉRIODE 1960-1962

Les deux questions sont étroitement solidaires :

- la polarisation sur la négociation (exclusive) avec le FLN, puis le GPRA;
- le silence ou quasi-silence sur l'indépendance, le mot, ses conséquences et ses perspectives. Le mot, prononcé au congrès de l'UGEMA en juillet 1960, n'apparaît officiellement qu'au congrès de Caen en avril 1961. Il aurait pu d'autant plus émerger avant que tous les textes de l'UNEF situent le conflit dans la perspective de la décolonisation totale de l'Afrique.

Ces deux éléments se conjuguent pour accorder, reconnaître plutôt, un feu vert total au FLN et au GPRA sur la manière de conduire la lutte, les négociations, et finalement de concevoir (ou de ne pas la penser vraiment) la construction future de l'Algérie indépendante. Ne pas évoquer l'indépendance revenait évidemment à laisser dans le flou l'ensemble des problèmes que celle-ci poserait dans sa mise en œuvre.

A posteriori, et compte tenu de ce que l'on sait sur la lutte sanglante FLN-MNA, sur la militarisation de l'appareil du FLN, sur l'absence de tout souci et pratique démocratiques, notamment après l'assassinat de Abbane Ramdane en 1957, on peut s'interroger sur un manque de lucidité de notre part, voire un « suivisme » à l'égard de l'UGEMA-FLN.

Replacées dans leur contexte, nos positions s'expliquent pourtant assez facilement et il est difficile de leur faire un tel reproche. En revanche, force est de reconnaître, même si on peut le regretter, la faiblesse de notre information sur la complexité et les contradictions du nationalisme algérien et de la lutte armée engagée en 1954; information qui s'est construite bien postérieurement, grâce notamment au travail d'un Mohammed Harbi.

La priorité à la négociation exclusive avec le FLN-GPRA

Le point de départ pour l'UNEF, c'est de faire avancer la fin de la guerre, d'abord pour des raisons morales (communiqué de l'UNEF d'avril 1957 : « S'il était vrai que la guerre d'Algérie ne put se poursuivre par d'autres moyens, c'est à cette guerre elle-même qu'il faudrait mettre fin ») et de plus en plus par une exigence politique de retour à un fonctionnement républicain et démocratique du pays. La priorité à l'urgence de la négociation est donc indiscutable.

La formulation par De Gaulle (dès septembre 1959) du droit à l'autodétermination semblait d'ailleurs rendre inutile la mise en avant du thème de l'indépendance et focalisait le débat sur la négociation des conditions de mise en œuvre de l'autodétermination et sur la nécessaire désignation du négociateur algérien. Il est certain que la substitution du sujet des négociations à la thématique de l'indépendance rendait plus facile notre prise de position comme la mobilisation étudiante, ainsi que celle des travailleurs. Négocier avec qui ?

La question d'autres forces militaires et politiques sur le territoire algérien que le FLN ne se posait plus en 1960. Par ailleurs si la formation de l'UGEMA avait bien opposé les militants étudiants du MTLD entre laïcs marxisants et nationalistes partisans d'assumer l'héritage islamique de la culture et du peuple algériens, il n'y a pas eu dans le milieu étudiant, à l'inverse du milieu ouvrier (particulièrement en France) d'émergence du MNA.

Si le MNA a été rapidement évacué par le PCF et la CGT, malgré le nombre de ses militants actifs dans l'organisation syndicale, la crainte du FLN (et de son anticommunisme affirmé) a conduit le mouvement communiste à rester silencieux longtemps sur la désignation de l'interlocuteur algérien pour négocier et à retarder son engagement dans la lutte contre la guerre en 1959-1960.

Seuls, sur le plan syndical, le SNI et la FEN ont au cours de cette dernière période, tenté d'arguer de l'existence du MNA pour retarder une prise de position politique, plus sans doute par crainte de l'indépendance et méfiance à l'égard du FLN – en raison du poids des instituteurs et enseignants d'Algérie dans l'organisation – que par réelle solidarité à l'égard du MNA. Alors, suivisme de notre part ? Si la chronologie des prises de position peut le suggérer, ce n'est pas une bonne analyse. La

question n'était pas de suivre les positions de l'UGEMA mais de prendre la position pour la paix et l'indépendance la plus juste syndicalement et politiquement par rapport à l'évolution de la guerre et du processus de négociation. Le dialogue avec l'UGEMA a été aussi ce qui nous a permis de dire les choses qu'il fallait au moment nécessaire.

L'impasse sur l'indépendance

L'UNEF n'a mentionné officiellement le mot qu'en avril 1961, «...permettre au peuple algérien d'exprimer sa volonté de liberté et d'indépendance...», un an avant qu'il fasse irruption dans le texte des accords d'Évian et devienne une réalité le 3 juillet 1962.

On peut trouver que c'est bien tard et regretter que ce silence sur l'aboutissement obligé de la guerre ne nous ait pas permis d'anticiper sur les événements du printemps et de l'été 1962. De manière idéale, une prise de position sur l'indépendance nous aurait obligé à formuler au moins des questions sur les conditions dans lesquelles le passage à une nation indépendante maîtresse de son avenir et ouverte aux différences allait se faire et de sensibiliser l'opinion à ces débats. Les termes du communiqué UNEF-UGEMA de juin ouvraient théoriquement la possibilité de creuser un peu plus des affirmations justes mais générales et abstraites. Cela n'a pas été le cas. L'UGEMA, donc le GPRA, ne demandait pas de discuter au-delà, leur objectif étant de conforter les représentants du peuple algérien (FLN, GPRA) dans leur rapport de forces pour arracher la négociation et l'indépendance avec le minimum de conditions. Une discussion au fond avec l'UGEMA était impossible car elle n'en voulait pas et elle aurait été d'une difficulté effrayante, aussi bien sur le plan pratique que politique, se heurtant de toute manière très vite à notre faible com-

pétence. L'auto-exclusion de l'AGEA ne nous permettait pas, en outre, de revenir sur des sujets concernant les pieds noirs et la perspective d'une Algérie indépendante et multiculturelle.

Il y a eu certes des tentatives en ce sens, dans un cadre plus souple que les instances de l'UNEF, les deux Conférences Nationales Étudiantes de 1956 (celle-ci surtout qui osait à la fois le dialogue avec nos collègues algériens et une anticipation politique majeure) et 1960, ou bien notre participation aux colloques organisés par l'association des juristes regroupés autour du bâtonnier W. Thorp, ou de manière plus informelle encore aux débats du Club Jean-Moulin.

Plus importants, car organisés officiellement par l'UNEF et l'AEMNA (donc aussi les trois organisations nationales maghrébines), le colloque de mai 1961 sur l'enseignement en Afrique du Nord, avec les contributions de Pierre Bourdieu, Régis Blachère, M. Farès et celui prévu pour avril 1962, sur le contenu des accords de coopération et la réflexion sur un cadre de partenariat équilibré pour l'avenir... qui n'a pas eu lieu compte tenu d'un certain désengagement de l'AEMNA après les accords d'Évian.

EN CONCLUSION

On pourrait aujourd'hui rêver d'une position moins tactique plus stratégique, comme la CNE de 1956, et même celle de 1960, avaient tenté de l'esquisser, mais elle était impossible, faute de volonté du partenaire algérien et de capacité d'investissement propre de notre part. Quant à l'hypothèse d'une attitude critique de l'UNEF sur la conduite de la guerre et la non-préparation de la paix par la partie algérienne, elle est encore plus irréaliste compte tenu de la priorité évidente pour nous d'agir sur les orientations et pratiques du gouvernement français qui nous engageait directement.

L'UNEF ET LA GUERRE D'ALGÉRIE

Et puis, si l'UNEF de cette époque n'était pas parfaite et aurait sûrement pu faire mieux, elle avait déjà beaucoup à faire... et a fait beaucoup. ■